

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures — III Société d'une messe. — IV Correspondance romaine. — V Ordination. — VI Le Congrès eucharistique. — VII In memoriam. — VIII Aux prières. — IX Mère Fillatrault. — X La brochure du Père Galtier.

AU PRONE

Le dimanche, 26 juin

On annonce :

Le premier vendredi du mois ;

La fête (le 29) et la solennité des Ss. ap. Pierre et Paul (3 juillet), ainsi que le jeûne (le 2 juillet) ;

La clôture du mois du Sacré-Cœur (1) ;

Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, la collecte pour le Denier de Saint-Pierre ;

NOTE. — Les fidèles ne sont pas obligés d'assister à la messe (mercredi) le jour de la fête des Ss. Ap. Pierre et Paul, mais on doit les exhorter à le faire.

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 26 juin

Messe basse partout et messe chantée dans les chapelles semi-publiques :

Messe des Ss. Jean et Paul, Mm., *double* ; mém. du 6e dim. de l'Oct. de S. Jean-Baptiste ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — Aux vêpres du dim., mém. de l'oct. de S. Jean-Baptiste et du dim.

Messe chantée dans les églises et chapelles publiques :

De la solennité de saint JEAN-BAPTISTE

Messe comme le 24, *double de 1e cl.* ; mém. du 6e dim. ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres (ant. *Elisabeth*) mém. du dim.

NOTE. — On n'est plus obligé d'assister à la messe le jour de la fête des Ss. Ap. Pierre et Paul (mercredi), mais on doit s'efforcer de le faire. — Le jeûne est remis au 2 juillet (veille de la solennité).

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 3 juillet

Comme la solennité de saint Pierre et saint Paul est privilégiée au même degré de que la fête elle-même (Rubr. génér. du brev., titre x, n. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre VI) ni en ajouter la mémoire à celle du jour. Décret génér. du 2 déc. 1896, III, n. 3754).

Dans les églises dédiées à saint Pierre seul ou à saint Paul seul, la solennité se fait comme ailleurs par la messe et les vêpres communes à S. Pierre et à S. Paul, selon l'indication de l'Ordo provincial.

DIOCÈSE LE MONTRÉAL. — Solennité du titulaire de saint Pierre (Montréal) et de saint Paul (Montréal et Ile-aux-Noix).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité du titulaire de saint Pierre (Wakelield) et de saint Paul (Plantagenet et Aylmer).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité du titulaire de saint Pierre (Sorel) et de saint Paul (Abbotsford).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennité du titulaire de saint Pierre (Shawinigan) et de saint Paul (Grand'Mère).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité du titulaire de saint Pierre (La Patrie) et de saint Paul (Scottstown).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité du titulaire de saint Pierre (L'Avenir) et de saint Paul (Chester).

DIOCÈSE DE PEMROKE. — Solennité du titulaire de saint Pierre (Coulange). J. S.

Prières des Quarante-Heures

JEUDI,	30	JUIN	— Chambly.
SAMEDI,	2	JUILLET	— Notre-Dame-du-Bon-Conseil.
LUNDI,	4	"	— Saint-Sauveur.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 14 juin 1910

M. l'abbé Clovis Beaudoin, curé à Pittsfield, Mass, décédé le 12 de ce mois, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

Emile Roy, chan., *Chancelier.*

(1) Pour les indulgences du mois du Sacré-Cœur de Jésus, voir le N° 21.



VA
t
F
tion, c'est
ments, ou
Celle-ci a
sion de cet
savoir ce q

— D'ap
toire privé
la concessi
de la Cong
extensions
fois le décr
citer d'abor
tent à peu
bref à la C
rescrit les
qui lui en s

— L'orat
et ces moti
et ne peut,
Quand cette
grave, car
importante
assistance. S
les mêmes
dépourvu de
le bref lui
une somme
l'éloignemen

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, mai 1910.

AVANT la Constitution *Sapienti Consilio*, la Congrégation du Concile et celle des Rites délivraient les permissions d'oratoire privé ; depuis cette constitution, c'est la Congrégation dite de la Discipline des Sacrements, ou plus simplement des Sacrements, qui en est chargée. Celle-ci a fait publier de nouvelles règles pour la concession de cette faveur et il est bon qu'on les connaisse pour savoir ce que l'on peut lui demander avec chance de l'obtenir.

— D'après ces règles la question de la concession de l'oratoire privé se résume en deux parties : la première comprend la concession même de l'oratoire, qui se fait par bref sur rescrit de la Congrégation des Sacrements ; la seconde comprend les extensions au décret primitif. On pourrait bien demander à la fois le décret et son extension, mais il est plus correct de solliciter d'abord l'oratoire privé, d'en solder les frais, qui se montent à peu près à la somme de 125 francs, puis de présenter le bref à la Congrégation des Sacrements, qui alors accordera par rescrit les extensions qu'elle croira justifiées par la demande qui lui en sera faite.

— L'oratoire privé ne se concède que pour un motif juste, et ces motifs seront l'infirmité de la personne qui le demande et ne peut, à raison de celle-ci, assister à la sainte messe. Quand cette infirmité tombe sur un prêtre, le motif est plus grave, car la célébration d'une messe est chose bien plus importante pour l'Eglise et la société chrétienne que la simple assistance. Si le prêtre n'est point pauvre, il devra acquitter les mêmes droits de chancellerie que les fidèles ; s'il est dépourvu des biens de ce monde, sur le témoignage de l'évêque, le bref lui sera délivré, sinon gratuitement, au moins contre une somme tout à fait minime. Comme motifs on admet encore l'éloignement de l'église publique, et ici il ne faut pas seule-

ment considérer la simple distance kilométrique, mais la difficulté qu'il y aura à la parcourir. Si par exemple il n'y a qu'un mille (1500 mètres) de distance, mais une différence de niveau de 200 mètres, la raison sera très valable. Pour troisième motif on admet des titres spéciaux à la bienveillance du Saint-Siège, les services rendus à l'Eglise, à la religion, etc., etc. On voit qu'ici le champ est large.

— En vertu de ce bref on n'accorde que la célébration d'une messe, on permet qu'on y satisfasse à l'obligation de l'entendre à l'exception de douze jours plus solennels, lesquels sont restreints à quatre pour la France, enfin l'oratoire doit être érigé dans un lieu ou au moins dans un diocèse déterminé.

— Mais ce décret obtenu on peut, si l'on a des raisons valables et approuvées par l'évêque diocésain, y faire ajouter différentes extensions du privilège initial. Les unes se rapportent à la célébration de la messe ; on permet ainsi une messe d'action de grâces, une messe aux prêtres proches parents de l'indultaire ou à ses hôtes pendant qu'il leur donne l'hospitalité, une messe pour l'indultaire à l'agonie, les messes qui se diront après sa mort pour le repos de son âme, etc., etc.

— On étend aussi le pouvoir de satisfaire au précepte à diverses personnes qui vivent sous le même toit, et la permission sera générale si l'église publique est éloignée, aux travailleurs qui sont occupés dans la ferme attenante et dépendante de la maison de l'indultaire.

— On peut encore obtenir l'extension du privilège de célébrer aux jours plus solennels qui sont exceptés dans l'Indult, mais on exclut toujours dans cette concession la fête du patron du lieu, l'Assomption, Noël et Pâques. Rarement on permettra la célébration pendant ces trois fêtes, celle de Pâques restant exclue, et pour cette dernière concession qui est très rare, il faut avoir obtenu d'abord le privilège de célébrer les trois autres fêtes puis une recommandation très particulière de l'Ordinaire. Les prêtres infirmes, cependant, obtiennent de célébrer même ce jour-là leur maladie les empêchant de se rendre à l'église publique.

— On pe
mais dans c
dans le dioc

— Il y a
ple celui où
tion dans l'c
le prêtre qu
messes, et so
de célébrer c

— Il y a
suicides, c'es
rayons du se
fureur homi
trouve en me
hiver. Nous
mie à cause
que nous pas
queue de la
tout à fait in
Mais celles-ci
plistes et l'an
timents divin
mal équilibré
et faisant con
mouiller, des
mort par la c

— Mais il
Italie. Ce son
pable. L'autre
tranquillemen
lui demande s
donnée ? L'élé
bonnement qu
donnée, mais c
men. L'élève s

— On peut encore étendre le privilège à plusieurs diocèses, mais dans ce cas il faut la permission de chaque Ordinaire dans le diocèse duquel on a obtenu le pouvoir de célébrer.

— Il y a encore d'autres cas particuliers, comme par exemple celui où le curé est obligé de biner. On permet la célébration dans l'oratoire privé même dans ce cas, à la condition que le prêtre qui y célébrera ne doive pas pour cela dire deux messes, et soit pris en dehors de la paroisse où le curé est obligé de célébrer deux fois.

* * *

— Il y a en ce moment en Italie une recrudescence de suicides, c'est d'abord parce que nous approchons de l'été. Les rayons du soleil ont certainement une influence sur cette fureur homicide, et quand on dépouille les statistiques on trouve en moyenne deux fois plus de suicides en été qu'en hiver. Nous avons eu aussi une recrudescence de cette épidémie à cause de la comète de Halley. Les astronomes ont dit que nous passerions le 19 mai dans la nuit au milieu de la queue de la comète. Ils assuraient bien que ce passage serait tout à fait inoffensif et s'efforçaient de rassurer les populations. Mais celles-ci étaient loin d'avoir confiance. Elles sont simplistes et l'annonce de la comète était pour elles celle des chatiments divins sur un peuple qui les méritait. Les cerveaux mal équilibrés ont été, plus que d'autres, frappés de cette peur, et faisant comme Gribouille, qui se jeta à l'eau pour ne pas se mouiller, des personnes se sont suicidées pour échapper à la mort par la comète.

— Mais il y a encore quelque chose de plus inquiétant en Italie. Ce sont les crimes d'enfants suivis du suicide du coupable. L'autre jour, au lycée de Palerme, un professeur faisait tranquillement sa leçon, quand un élève s'approche de lui et lui demande s'il ne peut changer en 6 la note 5 qu'il lui a donnée ? L'élève paraissait très calme. Le professeur lui répond bonnement qu'il ne peut à son grand regret changer la note donnée, mais que s'il travaille, il la relèvera au prochain examen. L'élève s'attendait certainement à cette réponse. Sur le

champ, il saisit froidement un revolver qu'il avait dans sa poche et le décharge à bout portant contre le professeur qui tombe grièvement blessé. Puis, s'asseyant sur une chaise à côté, il se tire un second coup de revolver dans la région du cœur. Tout s'était si rapidement passé que la classe ne s'aperçut du crime que par la détonation presque simultanée des deux coups de revolver. Le premier moment d'émoi passé, on porta les deux victimes à l'hôpital. Le jeune criminel expira dans le trajet et on désespère de sauver la vie du malheureux professeur.

— Or ces drames, bien que ne se manifestant pas toujours comme la conséquence d'un crime, sont de plus en plus fréquents en Italie, surtout dans la jeunesse. On sait bien que les jeunes gens meurent en général avec moins de peine que les vieillards. Mais sortir de la vie par la lâche porte du suicide, alors que Dieu vous a confié une mission à remplir, et qu'il a disposé pour vous toute une série de grâces qui se succèdent et s'enchaînent pour vous conduire au ciel, c'est une vraie folie. En prononçant ce mot je ne voudrais pas dire cependant que ces suicides sont le fait d'êtres irresponsables, et qu'il faut les traiter comme ces fous qu'on enferme dans des asy-les d'aliénés. Non. Ils portent malheureusement devant Dieu le poids de leurs actions, et on peut leur appliquer ce verset de l'Apocalypse : *opera eorum sequuntur illos.*

DON ALESSANDRO.

ORDINATION

Le dimanche, 29 mai 1910, par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, dans l'église paroissiale de Saint-Charles de Lachenaie, M. l'abbé J. Guimond a été ordonné prêtre pour le diocèse de Montréal.

LE



OR à r
d'assister :
Christ sa p
voyaient p
délégué du
milliers d'l
réuniraient
et solennel
lui-même, i
son esprit,
pareilles pr
et l'invrais
ville de Ma
Mlle Mance
sauvages, se
lique que l'

Dans des
vant de feu
d'un demi i
portée par
tants les pl

Et cette i
tion du dra
tant, succes
sous le joug

Etrange
On a beau
être entraîné
pêcher de s'
de merveilles

LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE

(Du Canada, 7 mai 1910)



ORSQUE Maisonneuve et ses intrépides compagnons à peine débarqués sur les rives du Saint-Laurent, se réunissaient autour d'un autel dressé à la hâte afin d'assister au saint-sacrifice de la messe, et de demander au Christ sa protection pour leur héroïque entreprise, ils ne prévoyaient pas que plus tard, dans moins de trois siècles, un délégué du pape, des centaines d'évêques et de prêtres et des milliers d'hommes venus de toutes les parties du monde, se réuniraient au même endroit, dans le but de rendre un public et solennel hommage au Dieu de l'Eucharistie. Le Père Vimont lui-même, au milieu des lueurs prophétiques qui éclairaient son esprit, ne pensait pas que le grain de sénévé atteindrait de pareilles proportions. Pourtant, c'est bien vrai. L'inattendu et l'in vraisemblable seront dans quelques mois une réalité. La ville de Maisonneuve, l'humble bourgade, où Sœur Bourgeois et Mlle Mance enseignaient et soignaient de pauvres et barbares sauvages, sera le théâtre de la plus grande manifestation catholique que l'Amérique aura vue.

Dans des rues magnifiquement décorées, sous un toit mouvant de feuillages et de drapeaux, au milieu des acclamations d'un demi million d'hommes, l'on verra passer l'Hostie Sainte portée par des princes de l'Eglise, escortée par les représentants les plus augustes du monde catholique.

Et cette inoubliable manifestation aura lieu sous la protection du drapeau anglais, sous l'égide d'un souverain protestant, successeur du roi dont les armes firent passer ce pays sous le joug de l'Angleterre !

Etrange vicissitude des choses humaines !

On a beau être absorbé par le souci des intérêts matériels, être entraîné dans le tourbillon des affaires, on ne peut s'empêcher de s'arrêter un instant, pour regarder tout ce qu'il y a de merveilleux dans cet événement.

Lorsqu'on se rappelle la pénible enfance et la douloureuse adolescence de Ville-Marie, la vie de dévouement et de sacrifices incroyables des premiers colons, les dangers effroyables qui menaçaient, à chaque instant, d'anéantir la ville naissante, on se demande — des hommes qui n'ont ni notre foi, ni notre sang se demandent — comment un pareil changement a pu s'opérer, comment tous les calculs de la sagesse humaine et les prévisions les plus plausibles en apparence ont pu être renversées d'une façon aussi éclatante ?

La chose mérite l'attention et la réflexion des hommes sérieux.

Evidemment il y a dans cette première messe, dans ce premier hommage au Christ sur une terre vierge, dans les prières et l'offrande que des saints et des héros lui faisaient de leurs cœurs et de leur sang pour sa gloire, une vertu, un principe de vie, un élément de force surnaturelle. Le ciel a accepté l'offrande, il a béni l'œuvre, et Ville-Marie est devenue une ville, la plus grande et la plus riche cité d'un pays qui aura bientôt dix millions d'habitants, d'un pays chrétien.

Ils étaient peu nombreux, une poignée d'hommes, ceux qui les premiers adorèrent le Christ sur les rives du Saint-Laurent, ils seront légion, dans le mois de septembre prochain, et la cité de Montréal aura de la peine à les contenir tous dans ses murs.

Il convenait que la ville où le premier acte religieux a été un acte d'hommage et de foi au Dieu de l'Eucharistie, fut choisie pour la grande réunion du Congrès Eucharistique. Et nous devons des remerciements à l'éminent archevêque dont le zèle et la parole éloquente nous ont valu cet insigne honneur.

A une époque où la divinité du Christ et la sagesse de ses enseignements sont si peu respectées, il est bon que les croyants affirment et proclament leur foi, et il est juste que les Canadiens français et catholiques, qui doivent tant à la religion et au Christ, répondent les premiers, à l'appel de leur prélat.

Nous croyons que le Christ est Dieu. Mais même s'il ne l'était pas, il mériterait les hommages de l'humanité dont il a

été le bienfaite
le plus parfait
et de leur recor
que tous les ph

Ses enseigne
en y introduis
dévouement. Il
qui peinent et
l'ouvrier, de la
pour les homm

De sorte qu'a
plus de droit au

Mais il est pl
est Dieu, il a di
logiens ont éta
irrécusables. U
suffire à convai
lent du Christ,

divinité, reconn
Or un homme s
un imposteur ?
a affirmé de la
l'était et qu'il

est l'homme ho
oserait faire de
est ressuscité c
pas ressuscité, d
ne seraient pas
martyrs que rie
prêcher, de pro
pas revu leur ir
n'aurait plus en
de simple bon se

Maintenant, s
sans mauvaise
enseignements.
d'aller et d'ens

été le bienfaiteur et le réformateur. Il serait le plus grand et le plus parfait des hommes, le plus digne de leur admiration et de leur reconnaissance ; car il a plus fait pour leur bonheur que tous les philosophes et les philanthropes réunis ensemble.

Ses enseignements et ses exemples ont régénéré l'humanité en y introduisant la vertu de la charité, du sacrifice et du dévouement. Il est le consolateur des pauvres, de tous ceux qui peinent et qui souffrent, le régénérateur du travail, de l'ouvrier, de la femme, et il est mort victime de son amour pour les hommes.

De sorte qu'au point de vue purement humain personne n'a plus de droit aux hommages et à la reconnaissance des hommes.

Mais il est plus qu'un homme, un philanthrope, un saint. Il est Dieu, il a dit qu'il l'était et il l'a prouvé. Les grands théologiens ont établi ce fait surnaturel par des raisonnements irrécusables. Un argument bien simple, bien humain, devrait suffire à convaincre les gens raisonnables. Tous ceux qui parlent du Christ, même les adversaires les plus violents de sa divinité, reconnaissent sa bonté, sa perfection et son honnêteté. Or un homme si parfait et si saint a-t-il pu être un menteur, un imposteur ? Pourtant, il le serait, s'il n'était pas Dieu, car il a affirmé de la façon la plus claire, la plus énergique, qu'il l'était et qu'il avait fait des miracles pour le prouver. Quel est l'homme honnête et jouissant de ses facultés mentales qui oserait faire de pareilles affirmations ? Il est Dieu parce qu'il est ressuscité comme il l'avait annoncé et promis. S'il n'était pas ressuscité, des apôtres qui l'avaient tous abandonné ou trahi, ne seraient pas devenus soudain des saints, des héros, des martyrs que rien, aucune puissance, ne pouvait empêcher de prêcher, de proclamer la résurrection du Christ. S'ils n'avaient pas revu leur maître ressuscité, ils seraient restés cachés, on n'aurait plus entendu parler d'eux. C'est encore un argument de simple bon sens qui s'adresse à tous les esprits.

Maintenant, si le Christ est Dieu, on ne peut sans parti pris, sans mauvaise volonté, refuser de croire à sa parole, à ses enseignements. Or, il a ordonné à ses apôtres et à ses disciples d'aller et d'enseigner les nations, et il a promis qu'il serait

avec eux jusqu'à la consommation des siècles, que l'Esprit Saint les inspirerait.

Avant Luther tout le monde chrétien, pendant quinze siècles, a cru que le Christ et l'Esprit-Saint étaient avec l'Eglise catholique, et que les papes, les évêques et les prêtres qui la dirigeaient étaient seuls chargés de continuer les enseignements du Christ et de les interpréter. Peut-on raisonnablement et logiquement croire que l'Esprit-Saint soit passé du côté de Henri VIII et de Luther, lorsqu'ils ont cru devoir obéir à leurs passions plutôt qu'à l'Eglise ?

Non, c'est impossible.

Alors l'Eglise catholique nous ordonnant, entre autres choses nécessaires au salut, de croire à la présence réelle et au sacrement de l'Eucharistie, nous devons logiquement y croire.

Alors les fêtes du mois de septembre prochain revêtent aux yeux des croyants un caractère d'une importance et d'une portée extraordinaires, et nous devons être heureux que Montréal ait été choisi pour être le théâtre de ces grandes manifestations.

Ce sera un grand honneur non seulement pour Montréal, mais encore pour la province de Québec, au point de vue national comme sous le rapport religieux. Le monde apprendra que si le Christ est renié dans certains pays chrétiens, il est en Amérique un jeune pays, il est un peuple qui, fidèle aux traditions et à la foi de ses ancêtres, continue de l'honorer, de l'adorer, de croire à sa bonté, à sa puissance. Ce sera un exemple, une leçon salutaire pour les peuples que le doute et l'incrédulité ravagent et conduisent à l'abîme. Il va devenir de plus en plus évident que le Christ est la lumière du monde et que sans cette lumière tout n'est que ténèbres et confusion sur la terre.

Au milieu des bouleversements qui se préparent, au milieu du déchainement de toutes les passions, de tous les appétits les plus violents et des erreurs les plus funestes, on comprendra que le monde a besoin du Christ et de ses enseignements. On reviendra à lui à travers des ruines et des flots de sang, peut-

être, et de faire encore à éclater le Christ sur les enseignements pratiques de son action.

Nous devons nous attendre à un événement de salutaires et de grande réaction des esprits ind-



l'abbé
mon
mé-

depuis les qu
Vaillant, pro
M. le chano
et aussi leur
l'éternité. Il
fussent pas lo

« Né avec u
M. Vaillant
meilleure en
simple et pl
l'appeler — é
modeste, où
juin 1882, co
lier modèle.
De 1878 (1er
trente-deux a

être, et de façon non seulement à confondre les impies, mais encore à éclairer et instruire ceux qui parlent au nom du Christ sur les moyens à prendre pour faire accepter et aimer ses enseignements, à une époque où les hommes croient et pratiquent si difficilement ce qui gêne leur liberté de pensée et d'action.

Nous devons être heureux de participer si intimement à un événement dont nous ne pourrions manquer de ressentir les salutaires et puissants effets, de contribuer au succès de la grande réaction religieuse et morale que les croyants et même les esprits indépendants désirent pour le bonheur de l'humanité.

L. O. DAVID.

IN MEMORIAM



l'abbé Alexandre Vaillant. — Le 19 mai dernier, mourait à l'Assomption, l'un des professeurs les plus méritants de ce beau collège, qui en compte tant depuis les quatre-vingts ans qu'il existe. M. l'abbé Alexandre Vaillant, professeur de sciences, était le frère cadet de feu M. le chanoine Vaillant. En quelques mois, les deux frères, et aussi leur vénérable et pieuse mère, sont ainsi partis pour l'éternité. Ils s'aimaient tant que Dieu a voulu qu'ils ne fussent pas longtemps séparés.

« Né avec une âme bonne, nous écrit l'un de ses confrères, M. Vaillant la garda jusqu'à la mort, ou mieux, il la rendit meilleure encore ». Il est difficile de trouver un éloge plus simple et plus éloquent. M. Alexandre — comme on aimait l'appeler — était né le 15 juin 1859, d'une famille humble et modeste, où la vertu était en honneur. Il devint prêtre, le 3 juin 1882, comme tout naturellement, après avoir été un écolier modèle. Il resta au collège de l'Assomption toute sa vie. De 1878 (1er septembre) à 1910 (14 mai), c'est-à-dire pendant trente-deux ans, il fut professeur de sciences. C'est un bel

exemple de constance au labeur. « Pour rendre service » il fut aussi professeur estimé de théologie, pendant les dernières années de sa vie, mais il disait lui-même que « ce n'était pas là son occupation ».

Nous regrettons d'avoir nécessairement à abrégé les très hautes et si justes considérations que la mort de cet excellent prêtre a inspirées à notre correspondant. Mais nous voulons tout de même en extraire quelques pensées. M. Alexandre Vaillant — nous écrit ce confrère — en un sens fut toujours un peu écolier, mais un bon, un excellent écolier. Il aimait Dieu dans ses supérieurs... il ne pouvait pas comprendre qu'on résistât à l'autorité. Il aimait Dieu dans son prochain, dans son père, dans sa « bonne vieille maman, qu'il écoutait encore, l'an dernier, avec la déférence d'un petit enfant... ». Il aimait Dieu dans son frère, feu M. le chanoine Vaillant, pour qui il eut toujours tant de respect et qu'il assista dans sa dernière maladie d'une façon si touchante... Bref, pourquoi sembler indiquer des limites, M. Alexandre aimait tout le monde. Si, parfois, quelques remarques moins charitables se faisaient devant lui au sujet de quelqu'un, il tâchait de le défendre : « Il a du bon », disait-il. M. Vaillant aimait à rendre service. C'était le meilleur et le plus affable des hôtes. Il se dépensait volontiers pour les visiteurs. Et pour les élèves donc ! Au « conseil » du collège et à la correction du baccalauréat à Québec, qui ne se souvient que le bon M. Vaillant avait partout des « entrailles de père ». Sa bourse d'ailleurs était ouverte comme son cœur. Mais surtout il aimait les âmes, se faisant tout à tous.

D'une nature sensible à l'excès, il souffrait du moindre heurt. Et cela eût été chez lui un défaut, s'il n'avait été doué d'autre part d'une patience inlassable qui le rendait capable de tout souffrir avec calme pour l'honneur de l'Eglise et le succès des œuvres auxquelles il eut à collaborer. Le devoir ainsi accom-

pli, avec un
repos, pendant
nécessaireme
14 mai d'nn
Vaillant mou
eurent lieu
l'archevêque,
peuple.

M. l'abbé
nier, quelque
à la suite d'un
des sacremer
prêtres de Sai

Dans la ti
dévoué que
sans doute bi
Landing, d'u
Il garda tou
première for
— cette rich
depuis 1876,
sacerdoce —
La vocation
le firent agréé
D'abord vicai
paroisse quan
jusqu'en 1887.
jusqu'en 1902,
jusqu'à sa mo

M. Duckett
connue. Quar
vint voir l'al
mourant à l'

pli, avec une complète abnégation de soi, sans jamais aucun repos, pendant trente ans... use une vie et font qu'on fournit nécessairement une carrière plutôt rapide et courte. Frappé le 14 mai d'un mal qui ne pardonne pas, M. l'abbé Alexandre Vaillant mourait presque inopinément le 19. Ses funérailles eurent lieu le lundi, 23 mai, et elles furent présidées par Mgr l'archevêque, au milieu d'un grand concours du clergé et du peuple.

M. l'abbé William Duckett, p. s. s. — Le 24 mai dernier, quelques heures à peine après être entré à l'Hôtel-Dieu et à la suite d'une maladie qui fut plutôt courte, mourait, muni des sacrements de l'Eglise, M. l'abbé William Duckett, des prêtres de Saint-Sulpice.

Dans la timidité et le silence, cet excellent prêtre, aussi dévoué que modeste, a mené une vie utile aux âmes et sans doute bien méritoire devant Dieu. Il était né à Coteau Landing, d'une famille richement apparentée et distinguée. Il garda toute sa vie la note élégante et délicate de sa première formation. Il étudia au Collège de Montréal — cette riche pépinière de prêtres et d'évêques, qui a vu, depuis 1876, pas moins de 347 de ses enfants promus au sacerdoce — puis au Grand-Séminaire. Il alla ensuite à Paris. La vocation sulpicienne le tenait au cœur. Ses belles qualités le firent agréer des supérieurs. Il revint donc sulpicien en 1876. D'abord vicaire à Sainte-Anne de Montréal, il quitta cette paroisse quand les Sulpiciens la laissèrent, vint à Notre-Dame jusqu'en 1887, puis à Saint-Jacques, et à l'Hôpital Notre-Dame jusqu'en 1902, et enfin fut à Oka, auprès du bon M. Lefebvre, jusqu'à sa mort.

M. Duckett n'aimait pas le bruit. Sa discrétion était bien connue. Quand le regretté M. Colin, supérieur de Saint-Sulpice, vint voir l'abbé Villeneuve (celui de la *Comédie Infernale*) mourant à l'Hospice Auclair, en 1899, c'est M. Duckett qui

l'accompagnait. Et il fut souvent ainsi le témoin et le confident de ses supérieurs et de ses confrères. Il était discret, et il était bon aussi et charitable. On s'en souvient dans les hôpitaux et dans les paroisses où il a passé. C'est qu'il jugeait la vie à sa vraie valeur. Il avait beaucoup étudié et beaucoup observé. C'était un homme de solide érudition. L'histoire, la philosophie, les sciences naturelles avaient pour lui beaucoup d'attrait. Il excellait à exposer avec méthode et clarté les données de la doctrine catholique et ses dominicales à Notre-Dame et à Saint-Jacques furent toujours très goûtées.

Ce modeste se serait effarouché d'un éloge quelconque. Pendant longtemps, il avait jour par jour noté ses impressions des hommes et des choses ; il commanda avant de mourir qu'on détruisit tous ses cahiers de note. Nous comprenons qu'on se soit incliné devant ses désirs qu'on savait sincères ; mais pour l'histoire n'est-ce pas dommage ? Dans tous les cas, M. Duckett n'est pas mort tout entier. Il laisse dans le souvenir de ceux qu'il a constamment édifiés des semences de bien qui germeront.

M. l'abbé Isidore Tallet, p. s. s. — Le 31 mai, au Séminaire de Notre-Dame, à 83 ans, M. l'abbé Tallet, l'un des doyens du clergé de Montréal, décédait pieusement. C'est une sainte vie de Sulpicien, comme Montréal en a connu un si grand nombre qui s'éteignait, une vie qui fut pour beaucoup une lumière et une force.

M. Tallet était né en France, dans le diocèse d'Avignon. Il fit ses études dans le séminaire de la vieille cité papale, car on sait que plusieurs papes vécurent à Avignon. En 1856, il entra à la *Solitude* de Saint-Sulpice, et, l'année suivante, en 1857, il venait au Canada. Pendant de longues années il fut en résidence à Oka et donna en même temps des missions dans les régions du haut de l'Ottawa. Plus tard, il aimait à raconter les souvenirs de ses missions accidentées : « Quand j'étais chez les

sauvages » — d'intérêt. Vers le ministère au

Sainte-Brigide. Sans être u
Tallet était un
longue vie, il a
beaucoup rete
de notre histori
sur un point de
page de l'histoi
devint la prop
vieillard, en ce
choses d'autre
moi — disait-il

Il avait toujo
d'étude. Avon
d'abord, comm
et de prière. Sa
ou à cause d'ell
qui l'ont connu

Hélas ! Ils s
par la pensée o
constate dans
temps de notre
alignés dans
toujours l'histoi
poussé à son tou

Sœur Saint-J
bault, des Sœur
Montréal.

sauvages » — disait-il — et l'anecdote jaillissait toujours pleine d'intérêt. Vers 1875, il fut rappelé à Montréal et exerça le saint ministère au Mile-End (aujourd'hui Saint-Enfant-Jésus), à Sainte-Brigide, à Saint-Joseph et enfin à Notre-Dame.

Sans être un savant peut-être au sens exact du mot, M. Tallet était un homme remarquablement renseigné. Durant sa longue vie, il avait beaucoup voyagé, beaucoup vu, et aussi beaucoup retenu. Il connaissait magnifiquement les origines de notre histoire et rien ne lui plaisait comme d'être consulté sur un point donné. Je le vois encore, souriant, me tendre une page de l'histoire de M. Faillon expliquant comment l'isle Jésus devint la propriété du Séminaire de Québec. Le vénérable vieillard, en ces dernières années surtout, aimait à raconter les choses d'autrefois. Il y mettait volontiers le trait. « Eh ! bien, moi — disait-il — j'ai plus fort que ça... »

Il avait toujours été un homme de règle autant qu'un homme d'étude. Avons-nous besoin d'ajouter qu'il était aussi, et d'abord, comme tout bon Sulpicien, un homme de méditation et de prière. Sa vie reste en exemple, malgré ses originalités ou à cause d'elles peut-être, à tous ses confrères et à tous ceux qui l'ont connu.

Hélas ! Ils s'en vont, les anciens de Saint Sulpice, et quand par la pensée on revient à vingt ans en arrière, que de vides on constate dans la phalange de saints prêtres qui étaient là au temps de notre séminaire ? Que de tertres funéraires se sont alignés dans la crypte, au flanc de la Montagne ! C'est toujours l'histoire du flot qui pousse le flot et qui, un jour, sera poussé à son tour !

AUX PRIÈRES

Sœur Saint-Thomas d'Aquin, née Marie-Elisabeth Archambault, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame décédé à Montréal.

MERE FILIATRAULT

A PRÈS 46 ans d'une vie toute consacrée au service de Dieu dans la personne des malades, des pauvres et des abandonnés, la Révérende Mère Filiatrault, supérieure générale des Sœurs Grises, est décédée, le samedi, 11 juin, après une assez longue maladie, au couvent de la rue Guy, à l'âge de 71 ans.— Sœur Filiatrault, née Marie Praxède, naquit à Sainte-Rose, en 1839. Elle entra dans la communauté au mois de novembre 1863. En 1887 elle fut élue supérieure générale pour une période de cinq années, elle fut réélue de nouveau en 1897 et en 1907.

Nous n'ajouterons qu'un mot à ce communiqué des journaux, et se sera pour exprimer aux dévouées et admirables filles de la Vénérable Mère d'Youville notre meilleure sympathie dans les tristes circonstances que leur crée ce deuil. La bonne Mère Filiatrault était aimée autant que vénérée. Sa vie déjà longue fut remplie de mérites. C'est la consolation des religieuses qui la pleurent de savoir qu'au ciel du bon Dieu le vrai mérite reçoit sa récompense. Nous recommandons l'âme de la vénérée défunte aux suffrages et aux prières de nos lecteurs.

LA BROCHURE DU PERE GALTIER

Le révérend Père Galtier, secrétaire du comité des travaux du Congrès de l'automne prochain, vient de publier une jolie brochure, sur beau papier, richement illustrée, d'environ 70 pages, sous ce titre significatif : **LES CONGRÈS EUCHARISTIQUES**. C'est l'histoire, abrégée mais suffisamment instructive, des vingt Congrès Eucharistiques internationaux qui ont précédé celui que nous aurons l'honneur d'avoir à Montréal en septembre. Nous ne saurions trop encourager nos confrères à répandre et à faire connaître cette brochure d'actualité. Il importe que le peuple sache ce que sont les Congrès Eucharistiques ! Rien de plus heureux, par exemple, que de distribuer ces petits volumes aux enfants, sous forme de prix... ajoutés à d'autres.— On s'adresse chez les Pères du Saint-Sacrement, 368 avenue Mont-Royal Est : 25cts l'unité, \$15.00 le cent.